

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers élus :

15

Séance du 27 septembre 2021 (12ème séance)

Conseillers en fonction :

15

Conseillers présents :

09

Sous la présidence de Mme Christiane MALLICK, Maire.

Sont présents : MM. et Mme Laurent WAGNER, Yann JAMING, Laurent SLAVIK, Marie-Claude MALLICK, Armand CHRIST, Pascal HAMMAN, Honoré VERGNE, Loïc MALLICK.

Sont absents : MM. et Mmes Michel GREFF, Christelle SCALEGNO-MULLER, Sophie ROJIC, Patrice NAGEL et Sylvain BERGWEILER, excusés ; Mme Rébecca DOUB, non excusée.

DATE DE CONVOCATION : 21 septembre 2021

Le compte-rendu de la séance du 30 août 2021 est approuvé à l'unanimité.

Suite au contrôle de légalité, la Sous-Préfecture a demandé à reporter les points 8 et 9 de la séance du Conseil Municipal du 30 août 2021 (Points rajoutés à l'ouverture de la séance). Ces deux points figurent aux Points 1 et 2 de la présente séance du 27 septembre 2021.

POINT 1 - LOGEMENT COMMUNAL

Le Conseil Municipal

- décide d'attribuer le logement communal n° 5 à M. Loris GRILLO à partir du 1^{er} septembre 2021 ;
- fixe le montant de la caution à 1 mois de loyer, soit 255.40 € ;
- demande la présentation de 2 cautions solidaires ;
- donne son accord à ce versement ;
- autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette location.

POINT 2 - MODIFICATIONS BUDGETAIRES

1) DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 3/2021

Le Conseil Municipal a décidé le remboursement de la caution à Mme Amélie KANY, locataire du logement communal n°5.

Pour ce faire, le Maire propose la décision budgétaire modificative suivante :

Virement de crédits entre

Section d'investissement

Crédits à ouvrir

Chapitre	Article	Opération	Objet	Montant ttc
16	165		Dépôts et cautionnements reçus	250.00 €
		Total		250.00 €

Crédits à réduire

Chapitre	Article	Opération	Objet	Montant ttc
020			Dépenses imprévues	250.00 €
		Total		250.00 €

Le Conseil Municipal accepte ces modifications.

2) DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N° 4/2021

L'entreprise KLEIN a présenté un avenant concernant des travaux complémentaires sur le lot n°3 de la rue Principale.

Pour payer ces travaux la décision budgétaire modificative suivante est nécessaire :

Virements de crédits entre

Section d'investissement

Crédits à ouvrir

Chapitre	Article	Opération	Objet	Montant TTC
23	2315	230	Rénovation rue Principale	15 000.00 €
		Total		15 000.00 €

Crédits à réduire

Chapitre	Article	Opération	Objet	Montant TTC
21	21318	297	Achat de bâtiment	15 000.00 €
		Total		15 000.00 €

Le Conseil Municipal accepte ces modifications.

POINT 3 - TRAVAUX RUE PRINCIPALE

Sur proposition de M. Laurent WAGNER, le Conseil Municipal, après délibération,

- décide d'accepter l'avenant pour le lot n° 3 -Aménagements de la voirie et aménagements paysagers- concernant les travaux supplémentaires suivants :

- Travaux de signalisation
 - Travaux de démolition et réfection
 - Travaux d'adaptation et modification des réseaux
- pour un montant total de 15 498.28 € HT

Le montant total du marché s'élève à 513 200.51 € HT, soit 615 840.62 € TTC.

- charge le Maire de réceptionner les travaux de la rue Principale.

POINT 4 - TRAVAUX PMR ECOLE

Le Maire informe que le bardage sera installé également à l'arrière du périscolaire. La pose est prévue fin octobre.

POINT 5 - REMPLACEMENT FENETRES ET PORTES BATIMENT ECOLE

M. Yann JAMING, Adjoint chargé des bâtiments communaux, présente deux devis pour le remplacement des fenêtres et porte au Périscolaire et la porte de la chaufferie de l'école.

-HOME HARMONIE : 6 101.76 € HT

-Fenêtres SCHMITT : 5 378.00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir les Fenêtres SCHMITT, charge le Maire de passer commande et à régler la facture correspondante.

Une subvention DETR de 2 151.20 € a été obtenue pour ce remplacement.

POINT 6 - ACHAT DE TERRAIN

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, après délibération, décide l'achat de la parcelle cadastrée Section 3 n° 505 d'une superficie de 35 ca pour l'agrandissement du virage Rue du Châtaignier.

L'achat est conclu au prix de 1.00 € non recouvrable.

Les frais de notaire seront à la charge de la commune.

POINT 7 - INFORMATIQUE MAIRIE

Sur proposition du M. Laurent WAGNER, Adjoint compétent, le Conseil Municipal accepte par 8 voix et 1 abstention les devis suivants de PC SELECT :

- Gestion de la sécurité du réseau Firewall 569.00 € HT
- Fourniture et installation
- Mise en place Service anti-spam 660.00 € HT
- « Mailinblack » abonnement et installation

- Fourniture et installation d'un PC portable et
d'un PC fixe + Logiciels Pack Office 2 615.00 € HT

POINT 8 - BRIOCHES DE L'AMITIE

L'opération "Brioques de l'Amitié" est proposée cette année du 11 au 17 octobre.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas participer à cette opération en raison du contexte sanitaire et de verser une subvention exceptionnelle de 400.00 € à l'A.F.A.E.I. pour l'opération Brioques de l'Amitié.

POINT 9 - DIVERS - INFORMATIONS

Le Maire fait le point sur les dossiers en cours.

POUR EXTRAIT CONFORME
LIXING-LES-ROUHLING, le 08/10/2021

Le Maire,

C. Gallien



Compte-rendu exécutoire après
dépôt en Sous-préfecture le 08/10/2021
et publication ou notification le 08/10/2021